

**AVIS PUBLIC  
MODIFICATION AU CALENDRIER  
DES SÉANCES DU CONSEIL 2022**

---

**AVIS PUBLIC**, est par la présente donnée par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Clotilde conformément aux dispositions de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le Conseil municipal au cours de la séance ordinaire tenue le 15 août 2022, a modifié le calendrier des séances du conseil municipal comme suit :

Les séances se tiendront tous les 3<sup>e</sup> lundis du mois et débuteront à 19h :

- 19 septembre 2022
- 17 octobre 2022
- 21 novembre 2022
- 19 décembre 2022

Donné à Sainte-Clotilde, ce 17<sup>e</sup> jour d'août 2022



Amélie Latendresse  
Directrice générale et greffière-trésorière